

**SÉQUENCE 2** **5^e** **Monsieur Vernet : lire en classe une pièce de Jules Renard****CORRIGÉ DES FICHES ÉLÈVE****Fiche élève 1 : Le texte théâtral et ses caractéristiques****I – La représentation du texte théâtral**

1. Le texte est découpé en actes (grandes parties d'une pièce) et en scènes.
2. **a.** Lors de la représentation, le spectateur n'a pas connaissance des indications en italiques (numéro de l'acte / de la scène et liste des personnages présents, didascalies, nom du personnage qui parle) ; la plupart de ces parties sont présentées en italiques.
- b.** Elles sont destinées au metteur en scène et aux acteurs.
3. Des répliques.
4. **a.** On pourrait trouver ce texte dans un roman.
- b.** Narration au passé, verbes de parole.
5. **a.** Honorine est entrée sur scène.
- b.** Le changement de scène correspond à l'entrée ou à la sortie d'un personnage.
- c.** L'indication « *les mêmes* » signifie qu'une partie des personnages étaient déjà présents dans la scène précédente.
6. « (*Appelant, par la baie du salon, dans la galerie.*) » est une didascalie interne ; elle est présentée entre parenthèses. « *À Paris, neuf heures du soir.* » est une didascalie externe.

II – Le rôle des didascalies

1. *À Paris* (extrait 1).
2. *Neuf heures du soir* (extrait 1).
3. *Un petit salon qui prouve que, si M. Vernet est riche, Mme Vernet a du goût* (extrait 1).
4. *Se levant pour verser le thé* (extrait 2).
5. *Appelant, par la baie du salon, dans la galerie* (extrait 1).
6. *À Henri* (extrait 2).
7. *Léger. Gaie. Gênée* (extrait 2).
8. *Bas. Haut* (extrait 2).
9. *On sonne* (extrait 1).

Fiche élève 2 : L'emploi des modes

1. **a.** Je **viens de causer** avec Julie (passé récent), Je lui **ai dit** (passé composé), Julie m'**a compris** (passé composé).
- b.** Ça **passera** ; vous l'**aimerez** demain, c'est inévitable.
- c.** Elle me **rassure**. Et elle **parle** de vous dans des termes si affectueux !
- d.** Je vous laisse. Je reste. L'indicatif exprime des faits réels ou certains.
2. **a.** Si je la perdais, je ne **mourrais** pas, je **ferais** le mort, je n'**aurais** plus de goût à rien, je **lâcherais** tout, j'**irais** me cacher. Ces verbes sont au conditionnel (présent). Le conditionnel indique des faits qui n'arriveront que si une condition est remplie.
- b, c, d.** Si je travaillais davantage (indicatif imparfait), je serais récompensé (conditionnel présent).
3. « Tout le monde l'**aimerait** ! ».
4. **a.** Ces verbes sont au mode impératif, qui exprime un ordre.
- b.** Ce verbe n'a pas de sujet exprimé ; on trouve un ou des traits d'union entre le verbe et ses pronoms compléments.
5. **a.** Il ne faut pas que vous l'**aimiez**. Mode subjonctif. Ce mode exprime des faits incertains.



b. Le verbe « aimer » est au subjonctif : vous l'aimez beaucoup, c'est certain / je ne dis pas que vous l'aimiez beaucoup. Au premier groupe, l'indicatif et le subjonctif présents ne se distinguent qu'aux personnes P4 et P5.

c. Tu la connais bien / je ne crois pas que tu la connaisses bien. Au 3^e groupe les deux modes n'utilisent pas les mêmes terminaisons ni toujours les mêmes bases (sauf, ici, à la personne P6).

d. Il ne faut pas que tu **prennes** froid. – Je serais étonné qu'elle **viene** nous voir. – Nous désirons que vous **connaissiez** la vérité.